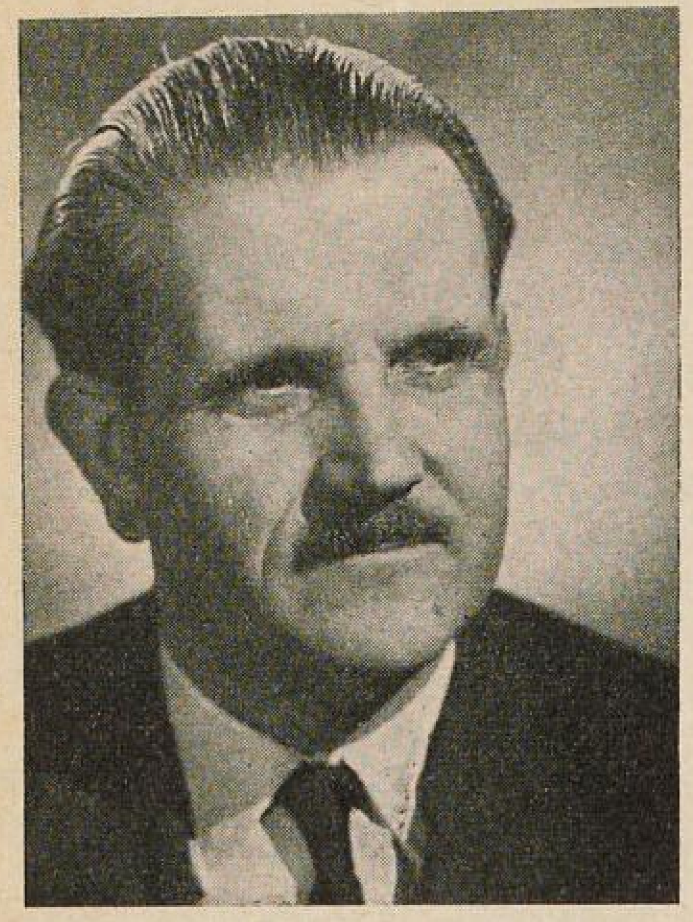


Elections Législatives du 5 et 12 Mars 1967

1re Circonscription

Candidature

André PUYTORAC

Electrices, Electeurs,

NOTRE CANDIDATURE EN DEHORS ET AU-DESSUS DES PARTIS, VOUS PERMETTRA DE VOTER COMME SI VOUS VOTIEZ POUR VOUS-MEMES.

Tous les partis s'accommodent de la situation qui dure depuis plus de 45 ans, de l'emprise de plus en plus serrée de l'Etat sur l'individu, qui n'est bon que pour **travailler** et **payer des impôts**.

Les **pouvoirs** de nos assemblées communales, départementales et maintenant législatives, sont devenues **illusoires.**

Nous dépendons d'une **CENTRALISATION ABUSIVE,** dirigée par une administration technocratique compliquée, irresponsable et souvent **SOUPÇONNEUSE** de la bonne foi des contribuables.

Les **INEGALITES** sont flagrantes. — Le **GASPILLAGE** certain

Les **CONCENTRATIONS** d'entreprises ne débouchent que sur le **CHOMAGE**

La construction de l'**EUROPE** est compromise

VOTRE VOTE AURA DONC POUR SIGNIFICATOIN :

— La restauration de la **RESPONSABILITE** de l'homme qui doit passer avant la machine.

— **L'INDEPENDANCE** communale dans la région autonome, dotées chacune d'assemblées, élues, délibérantes. (Ne plus dépendre de PARIS, sauf pour les grandes décisions intéressant plusieurs régions).

— L'Instauration de **parlements fédéraux,** à l'exemple de la **Suisse** pays Fédéral :
1° pour la nation Française; 2° pour l'Europe sans aucune exclusive.

— La **Justice** sera **indépendante** des Pouvoirs.

La refonte des codes, qui datent de NAPOLEON,, adaptés au XXe siècle, en y incorporant les décisions passées dans les mœurs, au filtre de la jurisprudence due au bon sens des Magistrats.

— La correction des **inégalités** à l'égard de tous : — L'**amnistie** totale dans un but d'apaisement général.

— La **Revalorisation des Rentes,** des retraités civils et militaires, rentiers, économiquements faibles, vieux travailleurs, mutilés du travail, diminués physiques, qui suivront ensuite l'évolution du coût de la vie.

Ceux qui ont donné pour la Patrie, les **ANCIENS COMBATTANTS** des deux guerres, d'Indochine, d'Algérie, les **PRISONNIERS DE GUERRE,** les **DEPORTES,** les **VEUVES,** les **ORPHELINS** recevront la compensation de leurs souffrances physiques et morales.

Tous les **RAPATRIES** sans exception, tous les spoliés devront être indemnisés, (mon adolescence, passée à Alger, mon Père, qui repose au cimetière du Boulevard Bru à ALGER, notre Fils ancien combattant d'Algérie, sont le garant que nous serons leurs meilleurs défenseurs).

Le **DROIT DE PROPRIETE** sera respecté.

L'ACCESSION DE TOUS à la propriété de leur **LOGEMENT** sera facilitée par un crédit très étendu à faible taux. Les constructions devront se faire en maisons individuelles, dans des cadres de verdure.

L'EQUIPEMENT SANITAIRE du pays et **SON EQUIPEMENT SPORTIF** seront activement poursuivis. Hôpitaux, crèches, foyers, dispensaires. Lutte contre tous les fléaux : cancer, maladies vénériennes. (Notre action dans la Croix-Rouge, pendant toute la guerre, est un gage de notre attachement social.

L'ENSEIGNEMENT de deux langues dès le plus jeune âge. — L'utilisation de plus en plus grande, pour l'**EDUCATION,** des moyens audiovisuels et tout particulièrement de la T.V.

Donner une **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** à tous les jeunes qui ne seront pas en **APPRENTISSAGE** ou ne poursuivront pas effectivement leurs études.

Etalement des **EXAMENS** avec références au carnet scolaire.

Salaire pour les **ETUDIANTS** doués et méritants, et en **PRIORITE POUR LES FRANÇAIS.**

LE PLEIN EMPLOI : RETRAITE A 60 ANS.

Salaire pour la **MERE AU FOYER** (notre exemple familial, nous avons élevé quatre enfants, est pour vous la garantie de la défense du foyer).

Arrêt des créations d'emploi dans les postes inutiles qui devront disparaître par extinction, mais priorité pour les **INSTITUTEURS,** les **P. et T.,** les **ASSISTANTES SOCIALES,** les **INFIRMIERES,** etc...

N'ADMETTRE LA MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE QUE LORSQUE LE PLEIN EMPLOI EST ATTEINT.

SALAIRE EGAL POUR UN TRAVAIL EGAL. Il est anormal que la qualité des ouvriers bordelais soit jugée inférieure à celle de la capitale. Les traitements des secteurs privés et publics doivent être harmonisés.

Extension de la couverture sociale à tous les Français sans aucune exception; mais si la sécurité sociale doit être obligatoire, elle doit se faire par l'intermédiaire des **CAISSES MUTUALISTES** librement choisies par les intéressés, ce qui permettra un contrôle effectif, la **COUVERTURE à 100 %** des gros risques et une saine gestion, évitera les gaspillages et l'humanisera vis-à-vis des assujettis.

L'aide au **tiers monde** ne doit plus être un gaspillage de notre argent, pour construire des **palais,** mais seulement en échange des matières premières, fournir les excédents agricoles de la métropole, apportant ainsi aux agriculteurs l'équilibre rompu en leur défaveur par le développement de l'industrie.

CREDITS aux **PETITES** et **MOYENNES ENTREPRISES** leur permettant de se moderniser et de progresser, évitant ainsi la recession et le chômage (plus de 1.300 faillites et liquidations judiciaires prononcées depuis 1958 dans le seul ressort du Tribunal de Commerce de Bordeaux !)

Les grands travaux faisant de la FRANCE un état moderne, doivent être entrepris :

— Reconstitution du **DOMAINE FORESTIER.** — Extension du **téléphone.**

— **Autoroutes** (nous mettre à la parité de l'Allemagne et de l'Italie).

— **PARKINGS** privés dans les centres urbains et aux abords des grandes villes.

— **CANAL DES DEUX MERS,** reliant l'Atlantique et la Méditerranée au réseau fluvial européen, apportant à BORDEAUX une vocation d'un des premiers **PORT DE L'EUROPE.**

Pour réaliser tout ceci il faut au pays des ressources c'est certain.

Tout d'abord nous ne devons plus continuer à refuser les **INVESTISSEMENTS PRIVES** Français ou Etrangers qui sont un facteur de prospérité par l'élévation du pouvoir d'achat de tous.

Ensuite, **l'IMPOT** doit être **MODERNE;** il ne doit pas remonter, comme certaines taxes à NAPOLEON : nous sommes au XXe siècle. Nous abordons l'ère spatiale.

Tous les impôts directs, **DECLARATIFS,** patente, cote mobilière, cédulaire, etc..., sauf sur les gros revenus et grandes sociétés, doivent **DISPARAITRE** progressivement en commençant par les revenus moins productifs et les plus petits.

L'IMPOT ne doit plus pourchasser le contribuable qui doit être **LIBERE** de son temps **POUR PRODUIRE** et augmenter la **RICHESSE DE TOUS.**

Le meilleur exemple est l'impôt sur l'essence : 0 F 75 par litre. Tout le monde paie. Il est d'ailleurs exagéré par rapport aux autres pays Européens. L'impôt représente trois fois le prix du produit raffiné !!

Je reste un disciple d'**Eugène SCHUELLER,** promoteur de l'**impôt sur l'énergie** qui aurait du être appliqué depuis longtemps.

L'Impôt doit être perçu dans les matières industrielles, dans la production de masse, inclus dans les produits à leur stade le plus perceptible.

Bien entendu, ces impôts indirects inclus dans les produits devront être perçus suivant des taux différents, afin de ne pas pénaliser les couches sociales les plus modestes.

Installé depuis l'âge de 20 ans, j'ai toute une vie passée à la défense syndicale pour ma profession et appartenant au Comité Directeur National des P.M.E. j'ai une expérience sur tous les grands problèmes.

ET PUISQUE LE POUVOIR C'EST NOUS, VOTONS AVEC INDEPENDANCE POUR UN DES NOTRES.

Contre l'annexion de CAUDERAN faite sans l'assentiment de la population. (Nous habitons Caudéran depuis 98 ans six générations).

Pour CAUDERAN ville résidentielle. — Pour un CENTRE DE BORDEAUX vivant. — Pour LE BOUSCAT qui a su préserver son indépendance dans l'union. — Pour le GRAND PARC et son extension conquise sur les marais. — Pour les CHARTRONS capitale de nos grands vins. — Pour BORDEAUX. — Pour l'AQUITAINE. — Pour une FRANCE décentralisée. — Pour une EUROPE FEDERALE sans exclusive. — Pour rendre la confiance dans le cœur de tous.

VOTEZ DES LE PREMIER TOUR, MASSIVEMENT :

André Puytorac

Eugénie PUYTORAC

Suppléant

habitant, artisans et commerçants à CAUDERAN, 148, avenue d'Eysines, Téléphone 52.65.03 - 48.53.63, et BORDEAUX, 1, place Gambetta (1ère circonscription).

IMPRIMERIE G. TARIS, 20, rue Condillac — BORDEAUX